

Bruxelles, le 14 septembre 2006

ECOLES EUROPEENNES PROPOSITION BERKENDAEL

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE

La situation des écoles européennes à Bruxelles est particulièrement préoccupante et ne semble pas s'arranger. Les trois écoles existantes sont arrivées à saturation et dans les meilleures hypothèses, le site de Laeken – Bruxelles IV – ne serait pas prêt avant 2011. Dans ces conditions, la proposition d'une école provisoire sur le site de Berkendael reste largement insuffisante et inadaptée au regard des besoins et des problèmes de surpopulation actuels et à venir. De nombreux parents se sont déjà dirigés vers d'autres écoles.

Malgré toutes les démarches initiées entre autres par le CLP, les OSP et la DG ADMIN, le personnel attend toujours des informations officielles et concrètes sur l'engagement du gouvernement belge à respecter ses obligations internationales et notamment vis-à-vis d'une proposition d'école provisoire située dans le triangle entre les écoles de Woluwé, Ixelles et Laeken.

Les syndicats de la Commission – Alliance et USF-SFE – sont d'avis que la proposition des autorités belges doit être d'urgence complétée par des propositions de sites additionnels situés comme prévu et comme décidé par le Conseil Supérieur entre les écoles de Woluwé, Ixelles et Laeken.

L'avenir de nos enfants passe par une bonne éducation que nous voulons européenne et de qualité. Les enfants des fonctionnaires font partie intégrante de la politique sociale que la Commission souhaite mettre en œuvre. Il nous paraît urgent de satisfaire les besoins des enfants et les demandes du personnel des institutions en avançant rapidement sur le dossier des écoles. Nous ne pouvons pas tolérer que la **politique du bien être** du personnel de la Commission dépende du bon vouloir d'un Etat membre et devienne l'enjeu de discussions politiques internes.

L'Assemblée Générale des parents convoquée le 19 septembre 2006 par le Comité Local du Personnel Bruxelles en association avec les CLPs des autres institutions et APEEE permettra aux parents de se prononcer sur les suites à donner au dossier. **La question sur la table est la suivante:** Doit-on dire NON à BERKENDAEL ou doit-on plutôt subordonner notre réponse à la présentation par la Belgique d'une proposition complétée et acceptable comme demandée par la Commission.

Nous demandons que le Conseil Supérieur exige de la Belgique qu'elle complète sa proposition.

Le Conseil Supérieur se prononcera sur cette question le 27 septembre 2006, la voix des parents doit être prise en compte.

**VENEZ NOMBREUX A L'ASSEMBLEE GENERALE
19 septembre 2006, 20h, Charlemagne S3**

Fortes du mandat qui leur sera remis par le personnel, les OSPs s'engagent à accompagner le personnel dans son choix.